

# Accueil de jour des personnes âgées

L'établissement des Noëllles propose un accueil à la journée ou la demi-journée aux personnes âgées en perte d'autonomie.

## En bref

L'accueil de jour les Noëllles est une structure de 12 places qui accueille à la journée ou la demi-journée, une ou deux fois par semaine en fonction des disponibilités, des personnes âgées atteintes de troubles cognitifs. Des activités "de stimulation" sont proposées aux personnes accueillies.

L'accueil de jour assure une double mission :

- la redynamisation et la socialisation des personnes âgées ;
- un temps de répit pour les aidants familiaux (conjoint, enfants).

Il est ouvert du mardi au vendredi de 10h à 17h (service de transport proposé le matin et le soir).

## Pour qui ?

Des personnes âgées de plus de 60 ans présentant une perte d'autonomie fonctionnelle liée à une maladie chronique, invalidante (perte de la mémoire, maladie d'Alzheimer, Parkinson ou maladies apparentées...), et pour qui le maintien à domicile est encore possible.

## La démarche

Contactez le service personnes âgées, qui évaluera si la situation de la personne correspond aux critères d'admission.

Le prix de la journée est à la charge de la personne âgée et peut être financé en partie dans le cadre du plan (Département, CARSAT...).

## Contacts

Direction de la solidarité - Centre communal d'action sociale CCAS

Hôtel de ville

2 rue de l'Hôtel-de-Ville

BP 50167

44802 Saint-Herblain cedex

02 28 25 27 78

[personnes.agees@saint-herblain.fr](mailto:personnes.agees@saint-herblain.fr)

[accueildejour@saint-herblain.fr](mailto:accueildejour@saint-herblain.fr) (<mailto:accueildejour@saint-herblain.fr>)

## Horaires

- lundi : 9:00-12:00
- mardi : 9:00-12:00
- mercredi : 9:00-12:00
- jeudi : 9:00-12:00
- vendredi : 9:00-12:00

- lundi : 08:30-12:30, 13:30-17:30
- mardi : 08:30-12:30, 13:30-17:30
- mercredi : 08:30-12:30, 13:30-17:30
- jeudi : 08:30-12:30, 13:30-17:30
- vendredi : 08:30-12:30, 13:30-17:30

## **Publications associées**